

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS
Bâtiment Athéna – Technopole d'ARCHAMPS – 74 160 ARCHAMPS

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures et quinze minutes

le **Conseil communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois à Archamps, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :
 en exercice : 49
 présents : 30
 procurations : 8
 votants : 38

Date de convocation :
 18 juin 2024

PRESENTS : A. RIESEN, G. ZORITCHAK, M. GENOUD, Nicolas LAKS, T. ROSAY, V. LECAQUE, P. CHASSOT, S. KARADEMIR, E. ROSAY, M. SALLIN, M. MERMIN, L. VESIN, L. DUPAIN, V. LECAUCHOIS, J. BOUCHET, M. DE SMEDT, I. ROSSAT-MIGNOD, D. CHAPPOT, D. BESSON, P. DURET, S. DUBEAU, E. BATTISTELLA, B. FOL, A. MAGNIN, J. LAVOREL, L. CHEVALIER, S. RODRIGUEZ, F. de VIRY, M. SECRET, C. MERLOT

REPRESENTES : M. GRATS par M. SALLIN, C. VINCENT par L. VESIN, S. LOYAU par M. DE SMEDT, G. NICOUD par D. BESSON, J-C. GUILLON par V. LECAUCHOIS, J-P. SERVANT par E. BATTISTELLA, A. AYEB par A. MAGNIN, F. BENOIT par J. LAVOREL

SUPPLEEEE : A. CUZIN par T. ROSAY

EXCUSES : J. CHEVALIER, M-N. BOURQUIN

ABSENTS : S. BEN OTHMANE, Nathalie LAKS, J-L. PECORINI, P-J. CRASTES, C. CACOUAULT, D. JUTEAU, H. ANSELME, C. DURAND

Secrétaire de séance : Madame Joëlle LAVOREL

Délibération n° c_20240624_fin_63

7.1. DECISIONS BUDGETAIRES

ARRET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE REGIE EAU

Le Conseil,

Vu l'exposé de Monsieur De Smedt, 4ème Vice-Président,

Il est donné lecture des résultats du compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget annexe Régie Eau de la Communauté de communes du Genevois.

Ces derniers sont conformes aux chiffres constatés par le Comptable public et se résument ainsi :

Exploitation		
	Votés 2023	CA 2023
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	7 155 040,00	5 408 962,05
TOTAL RECETTES FCT	6 511 510,00	6 480 980,36
Solde F sans résultat	- 643 530,00	1 072 018,31
Reprise résultat N-1	2 673 571,63	2 673 571,63
Excédent de Fonctionnement 2023	2 030 041,63	3 745 589,94

Investissement		
	Votés 2023	CA 2023
TOTAL DI	9 459 812,18	6 329 916,12
TOTAL RI	8 490 445,19	8 034 565,89
Solde I sans RAR	- 969 366,99	1 704 649,77
Reprise résultat N-1	- 1 060 674,64	- 1 060 674,64
Solde I avec Résultat	- 2 030 041,63	643 975,13
Solde RAR	-	- 1 675 449,63
Résultat d'Investissement 2023	- 2 030 041,63	- 1 031 474,50
RESULTAT DE CLOTURE 2023	-	2 714 115,44

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-31 ;

Vu la délibération n° 20230327_cc_fin16 du Conseil communautaire du 27 mars 2023 portant approbation du budget primitif 2023 – Budget annexe Régie Eau ;

Vu la délibération n° 20230925_cc_fin_96 du Conseil communautaire du 27 mars 2023 portant approbation du budget supplémentaire 2023 – Budget annexe Régie Eau ;

Vu la délibération n° 20231218_cc_fin_143 du Conseil communautaire du 18 décembre 2023 portant approbation de la décision modificative relative au budget annexe Régie Eau 2023 ;

Vu le projet de délibération présenté au Conseil communautaire du 24 juin 2024 portant arrêt du compte de gestion 2023 – Budget annexe Régie Eau ;

Vu la note de synthèse et la maquette annexées à la présente délibération ;

DELIBERE

Article 1 : arrête, tant pour la section d'exploitation que pour la section d'investissement, le compte administratif 2023 du budget annexe Régie Eau du Genevois de la Communauté de Communes du Genevois, tel que présenté ci-dessus.

Article 2 : autorise Monsieur le Président à accomplir toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 38

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération

Télétransmise le 02/07/2024

Publiée électroniquement le 02/07/2024

La secrétaire de séance,
Joëlle LAVOREL

Le Président,
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2023

Budgets Annexes

Conseil communautaire du 24 juin 2024

Table des matières

I.	PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT.....	4
1.	Vue d'ensemble 2020-2023	4
2.	Analyse de la section d'exploitation	6
3.	Analyse de la section d'investissement.....	8
4.	Analyse de la dette.....	9
II.	PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE REGIE EAU	11
1.	Vue d'ensemble 2020-2023	11
2.	Analyse de la section d'exploitation	12
3.	Analyse de la section d'investissement.....	14
4.	Analyse de la dette.....	16
III.	Budget annexe Tramway	17
IV.	Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)	18
V.	Budget annexe ZAC (zone d'aménagement concertée) de Cervonnex.....	18
VI.	Budget annexe Transports.....	19
VII.	Budget annexe Locaux Europa	19

PREAMBULE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le Président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées. Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

Le compte administratif doit être voté le 24 juin 2024 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Genevois aux heures d'ouvertures des bureaux.

En 2023, la Communauté de Communes du Genevois dispose de 8 budgets annexes :

- Le Budget Annexe Régie d'Assainissement
- Le budget Annexe Régie Eau
- Le Budget Annexe DSP Eau
- Le Budget Annexe Tramway
- Le Budget Annexe Zones d'Activité Economique
- Le Budget Annexe ZAC de Cervonnex
- Le Budget Annexe transports
- Le Budget Annexe Locaux Europa

I. PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

1. Vue d'ensemble 2020-2023

	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Votés 2023	Réalisé 2023
.011 - Charges à caractère général	1 008 046	1 117 752	1 262 879	1 419 850	1 084 896
.012 - Charges de personnel	737 132	758 597	862 751	1 090 000	960 476
.014 - Atténuations de produits	736 275	1 006 896	1 462 337	1 450 140	1 442 252
65 - Autres charges de gestion courante	2 398 409	2 238 018	2 862 921	3 317 060	3 142 336
TOTAL CHARGES DE GESTION	4 879 863	5 121 263	6 450 888	7 277 050	6 629 960
66 - charges financières	181 131	171 000	160 696	243 000	150 214
67 - charges exceptionnelles	33 009	124 380	63 123	117 120	85 715
.042 - amortissements des biens	1 358 629	1 369 084	1 379 149	1 400 000	1 394 963
.023 - virement à la section d'investissement				1 477 035	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 572 770	1 664 464	1 602 968	3 237 155,20	1 630 892,78
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	6 452 632	6 785 726	8 053 856	10 514 205,20	8 260 852,73
.013 - atténuations de charges	12 041	22 355	11 937	10 000,00	8 700,00
70 - produits des services	6 574 387	7 277 428	7 445 749	7 983 160,00	7 557 159,18
74 - subventions et participations	82 538	37 436	50 086	32 610,00	73 231,80
75 - Autres produits de gestion	3	1 420	1 196	-	1,21
TOTAL PRODUITS de GESTION	6 668 969	7 338 638	7 508 968	8 025 770,00	7 639 092,19
77 - Produits exceptionnels	21 440	41 659	25 346	-	10 057,00
.042 - amortissements des subventions	308 916	304 405	284 449	304 400,00	284 460,06
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	330 355	346 065	309 795	304 400,00	294 517,06
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	6 999 324	7 684 703	7 818 763	8 330 170,00	7 933 609,25
Solde Exploitation sans résultat	546 691	898 976	- 235 092	- 2 184 035,20	- 327 243,48
reprise résultat N-1	2 833 870	2 883 791	3 782 767	2 184 035,23	2 184 035,23
Excédent d'exploitation 2023	3 380 561	3 7827	3 547 675	0	1 856 792

Investissement					
	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Votés 2023	Réalisé 2023
20 - Etudes	48 793	58 501	50 401	361 922	108 301,04
21 - Immos corporelles	604 564	947 328	600 695	1 169 413	525 328,65
23 - Immos en cours	962 296	777 632	940 333	3 034 222	2 326 954,64
16 - Rembt capital de la dette	243 291	247 289	240 158	248 000	244 565,88
.042 - amortissements des subventions	308 916	304 405	284 449	304 400	284 460,06
041 - Opérations patrimoniales	692			120 000	3 960,00
TOTAL DEPENSES INVT	2 168 552	2 335 155	2 116 037	5 237 956	3 493 570,27
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	-	-	1 477 035	-
.042 - amortissements des biens	1 358 629	1 369 084	1 379 149	1 400 000	1 394 962,96
041 - Opérations patrimoniales	831	-	-	120 000	3 960,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	451 726	496 770	-	1 363 639	1 363 639,71
13 - Subventions d'investissement	32 534	938 071	339 438	314 000	205 436,02
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	0	-	165 364	-
21 - Immos corporelles	-	31 562	-		-
23 - Immos en cours	3 338	4 331	179		-
27 - Autres immobilisations financières	100 000	100 000			-
TOTAL RECETTES INVT	1 947 058	2 939 817	1 718 766	4 840 039	2 967 998,69
Solde I sans RAR	- 221 494	604 662	- 397 271	- 397 917	- 525 571,58
reprise résultat N-1	412 019	190 525	795 188	397 917	397 917,50
Solde I avec Résultat	190 525	795 188	397 917	-	- 127 655,08
Solde RAR	- 687 295	- 663 789	- 1 761 556		- 612 179,33
Déficit d'Invnt 2023	- 496 770	131 398	- 1 363 640	-	- 739 834,41
RESULTAT DE CLOTURE 2023	2 883 791	3 914 166	2 184 035	0	1 116 957,34

2. Analyse de la section d'exploitation

Le budget d'exploitation permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'exploitation de la régie.

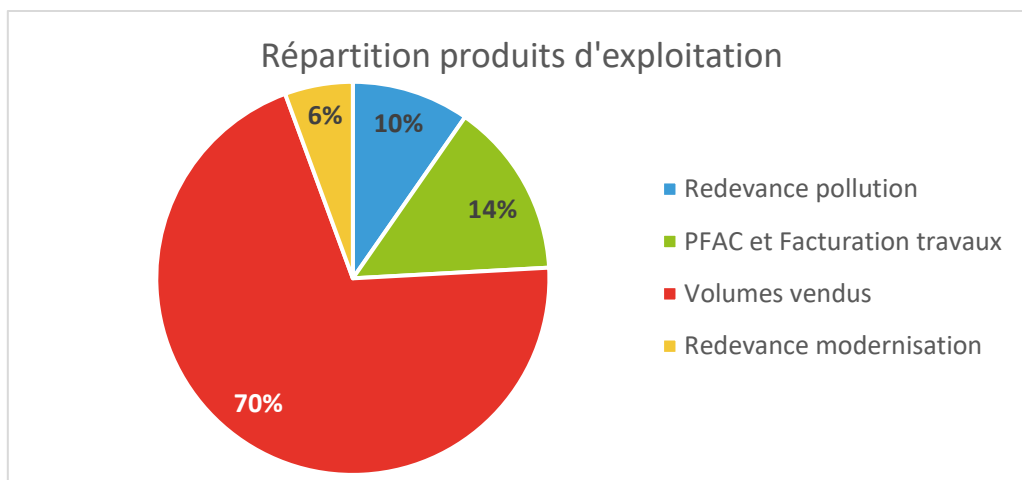
a) Les recettes d'exploitation :

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation
Recettes réelles d'exploitation	8 025 k€	7 649 k€	95.3%

Cette augmentation comprend notamment l'évolution de la population et des volumes d'eau consommés.

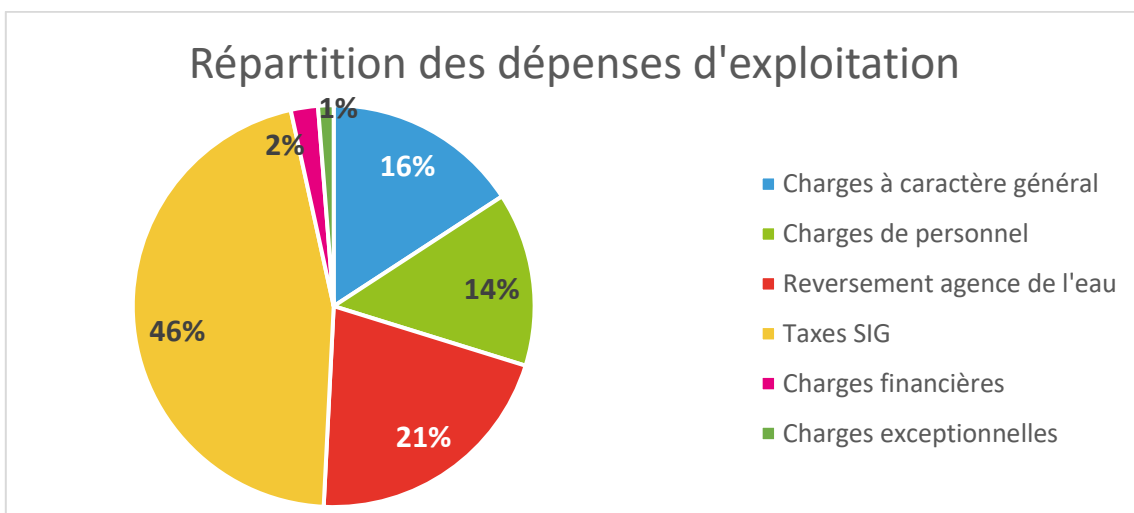
Entre 2022 et 2023, le nombre d'abonnés a progressé de 4.9% pour s'établir à 20 122 en 2023.

Les recettes du budget annexe régie assainissement sont concentrées dans le chapitre des ventes et prestations (99%). Ces recettes se répartissent comme suit :



b) Les dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation
Dépenses réelles d'exploitation	7 637 k€	6 866 k€	89.9%



i. Charges générales :

1 085 k€ de réalisation sur 1 420 k€ de prévision : 76 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire représente 15.80 % des dépenses réelles d'exploitation. Il est passé de 1 226 k€ en 2022 à 1085 k€ en 2023, soit une baisse de 11.50% (-141 k€).

Les postes pour lesquels la baisse est la plus marquée sont les suivants :

- Entretien et réparations de réseaux et sur biens immobiliers : -234 k€. Ce poste est passé de 477 k€ en 2022 à 243 k€ en 2023. Il y avait eu sur 2022 des dépenses importantes d'entretien pour les STEP de Neydens et Chevrier.
- Etudes et recherches : -68 k€. Sur 2022, de nombreuses analyses avaient été faites dans le cadre de l'épandage et des boues.
- Par ailleurs les dépenses de fourniture en électricité ont progressé de 81 k€ entre 2022 et 2023 en passant de 274 k€ à 355 k€.

ii. Charges de personnel :

960 k€ de réalisation sur 1 090 k€ de prévision : 88 % de réalisation

Les charges de personnel représentent 12% des dépenses réelles d'exploitation en 2023. Le taux de réalisation inférieur à 90% s'explique par des postes non pourvus.

iii. Reversement de produits :

1 442 k€ de réalisation sur 1 450 k€ de prévision : 99 % de réalisation

Le reversement des produits correspond au versement à l'agence de l'eau des redevances pollution et modernisation et représente 21% des dépenses réelles d'exploitation en 2023. Elles sont stables par rapport à 2022.

iv. Autres charges de gestion courantes :

3 142 k€ de réalisation sur 3 317 k€ de prévision : 95 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire comprend la taxe des Services Industriels de Genève (3141 k€ en 2023). Cette dépense correspond au coût facturé par Genève pour le traitement de nos eaux usées.

L'augmentation correspond à la hausse des volumes traitées et à la hausse du tarif qui intègre l'inflation ; cette taxe étant facturée en francs suisses, la charge fluctue également en fonction de l'évolution du franc suisse.

Entre 2022 et 2023, le taux a évolué de 6.33% en moyenne, passant de 1.015538 € pour 1 CHF en 2022 à 1.079914 pour 1 CHF en 2023. L'impact taux est de 171 k€ (2 849 k€ de charge SIG pour 2022).

v. Charges financières :

150 k€ de réalisation sur 243 k€ de prévision : 62 % de réalisation

Les charges financières regroupent le remboursement des intérêts des prêts contractés et représentent 2 % des dépenses réelles d'exploitation en 2023. Le montant des intérêts avait été augmenté pour faire face à la hausse des taux.

vi. Charges exceptionnelles :

86 k€ de réalisation sur 117 k€ de prévision : 74 % de réalisation

Les charges exceptionnelles regroupent principalement des versements dans le cadre de coopérations internationales avec Hydraulique sans frontières.

3. Analyse de la section d'investissement

La section investissement retrace les opérations de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit, entre autres, de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les **recettes**, il s'agit principalement des subventions d'investissement, des nouveaux emprunts souscrits.

a) Les recettes d'investissement :

Recettes réelles d'investissement	BP	CA	Taux de réalisation
2022	1 907 k€	339 k€	18%
2023	1 843 k€	1 569 k€	85%

i. Subventions d'investissement :

205 k€ de réalisation sur 314 k€ de prévision : 65 % de réalisation

Les subventions reçues sont des acomptes versés par le Département de la Haute-Savoie qui concernent :

- La révision du zonage assainissement
- Le schéma directeur assainissement
- La réhabilitation de collecteurs et de regards
- La création d'un réseau d'assainissement chemin des grands Chavanoux à Vulbens

ii. Emprunt pour le budget annexe régie eau :

Aucun emprunt n'a été souscrit par la régie assainissement, une enveloppe de 165k€ avait été inscrite mais non réalisée.

b) Les dépenses d'investissement :

Dépenses réelles d'investissement	BP	CA	Taux de réalisation
2022	6 621 k€	1 832 k€	28%
2023	4 814 k€	3 205 k€	67%

Taux de réalisation avec les restes à réaliser : 87 %

i. Remboursement d'emprunts :

245 k€ de réalisation sur 248 k€ de prévision : 99 % de réalisation

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette et représente 8 % des dépenses réelles d'investissement.

ii. Dépenses d'équipements :

2 961 k€ de réalisation sur 4 566 k€ de prévision : 65 % de réalisation

Faits marquants dans les réalisations

Assainissement

Total des réalisations =
2 961 k€
(Remboursements d'emprunts déduits)

Installations matériels et outill.	
Dévoisement de réseaux - Tramway	1 049 k€
Réhabilitation de regards	322 k€
Renouvellement réseaux d'eaux usées (Arande, Envignes, Evordes, ...)	530 k€
Aménagements Drize	64 k€
Branchements et astreintes sur réseau	48 k€
Réseaux d'assainissement	
Feigères – bois Blanc	95 k€
St Julien – route de Lathoy	35 k€
Autres	
Travaux sur les STEP	41 k€
Etudes zonage, STEP, SDA	96 k€

4. Analyse de la dette

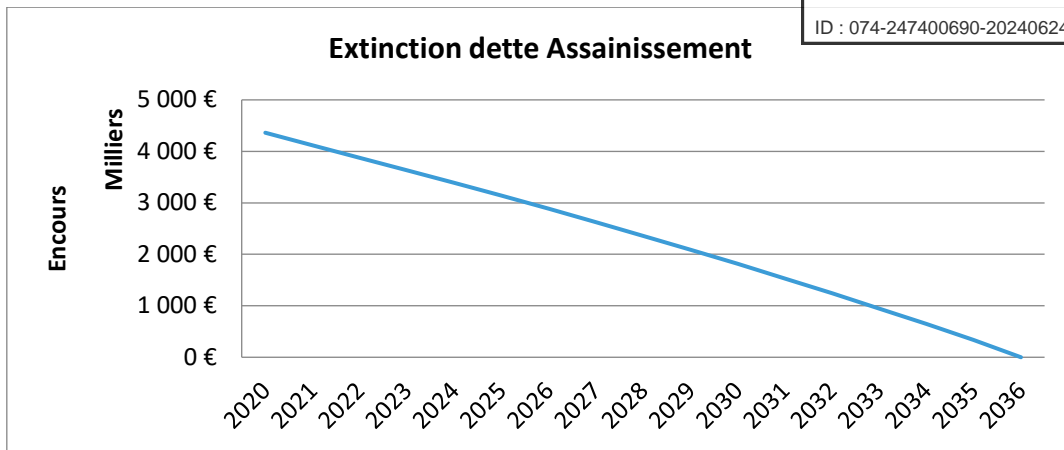
La régie d'assainissement n'a pas réalisé d'emprunt en 2023.

a) Structure de la dette :

	Capital emprunté	Capital restant dû au 31/12/2023	Répartition type de taux
Total emprunts	6 429 k€	3 387 k€	100%
Taux fixe	3 969 k€	1 840 k€	54 %
Taux révisable	2 460 k€	1 547 k€	46 %

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite Charte Gissler) :

- 3 emprunts de la collectivité sont classés en « 1 – A » (1,8 M€ d'encours), cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués »
- 1 emprunt est classé en « 1 – B » (1,5 M€ d'encours) ; bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier.



II. PRESENTATION DU BUDGET ANNEXE REGIE EAU

Rappel : le Budget Annexe DSP Eau créé le 1er janvier 2019 est fusionné avec celui de la Régie Eau à compter du 01/01/2023. La comparaison avec les années précédentes est de fait plus compliquée.

1. Vue d'ensemble 2020-2023

Exploitation		
	Votés 2023	Réalisé 2023
.011 - Charges à caractère général	4 266 720	3 145 005
.012 - Charges de personnel	1 132 000	905 836
65 - Autres charges de gestion courante	107 130	1 141
TOTAL CHARGES DE GESTION	5 505 850	4 051 982
66 - charges financières	261 850	223 034
67 - charges exceptionnelles	145 740	32 650
68 - dotations et provisions	15 000	15 000
.042 - amortissements des biens	1 226 600	1 086 296
.023 - virement à la section d'investissement		2 030 042
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 679 232	1 356 980
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	9 185 081,63	5 408 962,05
.013 - atténuations de charges	7 000,00	11 442,16
70 - produits des services	6 404 510,00	6 344 960,34
74 - subventions et participations	-	24 767,82
75 - Autres produits de gestion	-	2 060,27
TOTAL PRODUITS DE GESTION	6 411 510,00	6 383 230,59
77 - Produits exceptionnels	-	96 540,93
.042 - amortissements des subventions	100 000,00	-
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00	96 540,93
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	6 511 510,00	6 480 980,36
Solde Exploitation sans résultat	- 2 673 571,63	1 072 018,31
reprise résultat N-1	2 673 571,63	2 673 571,63
Excédent d'exploitation 2023	-	3 745 589,94

Investissement

	Votés 2023	Réalisé 2023
20 - Etudes	103 450	40 861
21 - Immos corporelles	1 719 748	675 590
23 - Immos en cours	6 396 615	4 724 574
16 - Rembt capital de la dette	1 126 000	881 475
042 - amortissements des subventions	100 000	-
041 - Opérations patrimoniales	14 000	7 416
TOTAL DEPENSES INVNT	9 459 812,18	6 329 916,12
021 - Virement de la section de fonctionnement		2 030 041,63
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 226 600,00	1 086 295,92
041 - Opérations patrimoniales	14 000,00	7 416,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	2 065 923,82	2 065 923,82
13 - Subventions d'investissement	187 863,00	1 374 930,15
16 - Emprunts et dettes assimilées	4 996 058,37	3 500 000,00
TOTAL RECETTES INVNT	10 520 486,82	8 034 565,89
Solde I sans RAR	1 060 674,64	1 704 649,77
reprise résultat N-1	- 1 060 674,64	- 1 060 674,64
Solde I avec Résultat	-	643 975,13
Solde RAR	-	1 675 449,63
Résultat d'Invnt 2023	-	1 031 474,50
RESULTAT DE CLOTURE 2023	-	2 714 115,44

2. Analyse de la section d'exploitation

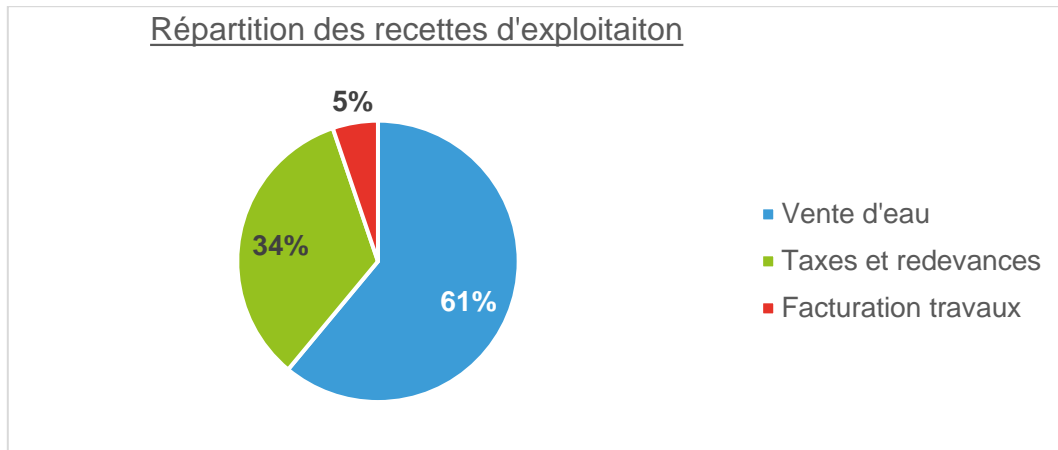
Le budget d'exploitation permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'exploitation de la régie.

a) Les recettes d'exploitation :

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation
Recettes réelles d'exploitation	6 415 k€	6 480 k€	101%

Les recettes réelles d'exploitation ont augmenté entre 2022 et 2023 de 5.2%.

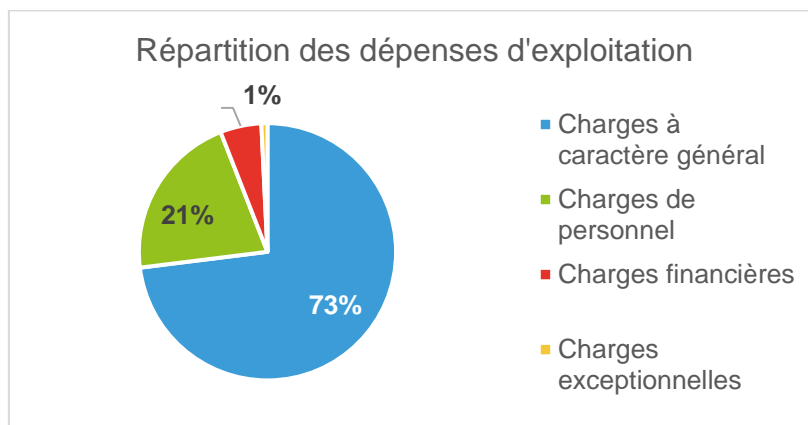
Les recettes du budget annexe régie eau sont concentrées dans le chapitre des ventes et taxes (99%). Ces recettes se répartissent comme suit :



En 2023, le taux de réalisation est de 101 %.

b) Les dépenses d'exploitation

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation
Dépenses réelles d'exploitation	5 928 k€	4 323 k€	73%



i. Charges générales :

3 145 k€ de réalisation sur 4 267 k€ de prévision : 74 % de réalisation

Ce chapitre budgétaire représente 72.68% des dépenses réelles d'exploitation en 2023.

Les principales évolutions portent sur les consommations d'énergie liées à la très forte hausse du coût de l'énergie qui est passé de 559 k€ en 2022 à 828 k€ en 2023, l'augmentation des volumes pompés et de l'effet contractuel de la DSP (rémunération 2023 : 1 509 k€).

ii. Charges de personnel :

906 k€ de réalisation sur 1 132 k€ de prévision : 80 % de réalisation

Les charges de personnel représentent 21 % des dépenses réelles d'exploitation en 2023. Le taux de réalisation de 80% s'explique par des postes non pourvus.

iii. Charges financières :

223 k€ de réalisation sur 262 k€ de prévision : 85 % de réalisation

Les charges financières regroupent le remboursement des intérêts des prêts contractés et représentent 1 % des dépenses réelles d'exploitation en 2023. Le montant des intérêts avait été augmenté pour faire face à la hausse des taux.

iv. Charges exceptionnelles :

33 k€ de réalisation sur 146 k€ de prévision : 71 % de réalisation

Les charges exceptionnelles correspondent en 2023 essentiellement au rattachement des charges à payer sur 2022.

3. Analyse de la section d'investissement

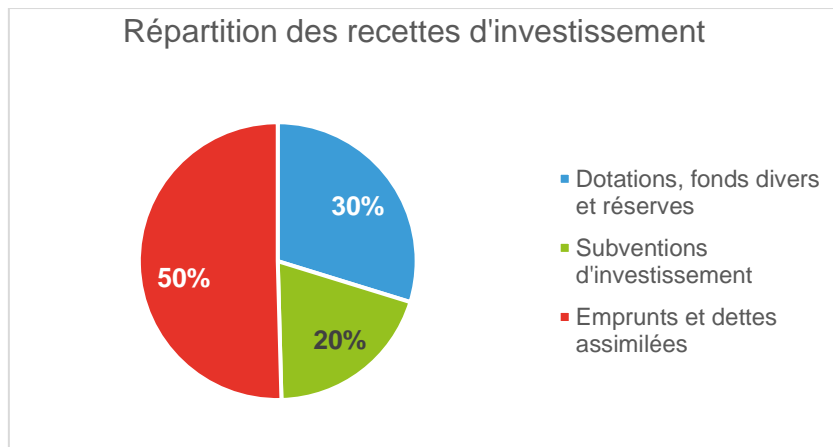
La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la collectivité.

Pour les **dépenses**, il s'agit entre autres de travaux, aménagements, acquisitions, mais également des remboursements des sommes empruntées.

Pour les **recettes**, il s'agit principalement des subventions d'investissement, des nouveaux emprunts souscrits.

a) Les recettes d'investissement

Chapitre	BP 2023	CA 2023	Taux de réalisation
Recettes réelles d'investissement	7 250 k€	6 941 k€	96%



i. Subventions d'investissement :

1 374 k€ de réalisation sur 188 k€ de prévision

Les subventions suivantes ont fait l'objet d'acomptes sur projets en cours de la part du Conseil départemental de la Haute-Savoie :

- 665 k€ au titre des travaux de dévoiement de réseaux en lien avec le projet du Tramway,
- 287 k€ au titre du renouvellement des conduites dans le secteur de Veigy à Viry,
- 244 k€ au titre du renouvellement du réseau Route de Vovray et Chemin des Peupliers à Archamps,
- 79 k€ au titre du renouvellement d'une conduite Route de la Côte / Chemin de Ste Catherine à Viry.

ii. Emprunt :

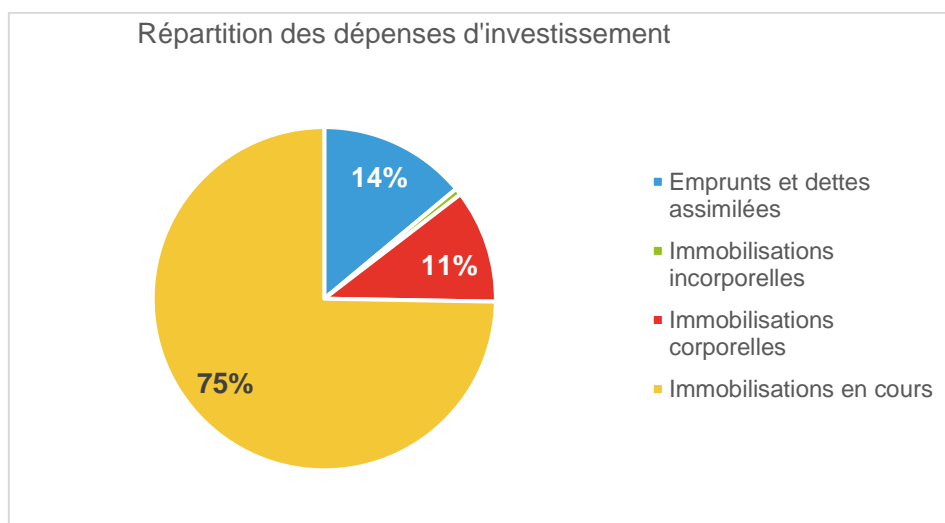
3 500 k€ de réalisation sur 4 996 k€ de prévision

Le budget annexe de la Régie eau emprunte pour financer ses investissements.

b) Les dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement	BP	CA	Taux de réalisation
2022	7 853 k€	2 454 k€	31%
2023	10 406 k€	7 383 k€	71%

Taux de réalisation avec les restes à réaliser : 82 %



i. Remboursement d'emprunts :

881 k€ de réalisation sur 1 126 k€ de prévision

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de dette et représente 14 % des dépenses réelles d'investissement.

ii. Dépenses d'équipements :

5 441 k€ de réalisation sur 8 220 k€ de prévision : 66% de réalisation

Faits marquants dans les réalisations

Eau

Installations de matériel et out.	Dépenses
Dévoisement de réseaux - Tramway	1 479 k€
Renouvellement réseaux d'eau potable	1 596 k€
Mise en place de compteurs	730 k€
Equipements de forage	327 k€
Autres	Dépenses
Branchements et réparations	382 k€
Compteurs et modules	131 k€
Installations complexes sur réservoirs	131 k€
Etudes nappe du Genevois	29 k€
Etudes bâtiment Viry	30 k€

Total des réalisations = 5 441 k€
(Remboursements d'emprunts déduits)

17/06/2024

Présentation CA 2023

4. Analyse de la dette

Une enveloppe d'emprunt à taux fixe a été contractualisée fin 2023 pour financer les dépenses d'équipements dynamiques (66% de taux de réalisation), pour un montant de 3 500 k€.

a) Structure de la dette :

	Capital restant dû au 31/12/2023	Répartition type de taux
Total emprunts*	10 256 k€	
Taux fixe	8 769 k€	85.5 %
Taux variable	1 487 k€	14.5 %

Classification des emprunts dans la charte de bonne conduite (dite Charte Gissler) :

- 27 emprunts sont classés en « 1 – A » (10 M€ d'encours), cela signifie qu'ils relèvent d'un taux fixe ou variable mais ne sont pas « risqués »
- 1 emprunt est classé en « 1 – B » (0,2 M€ d'encours) ; bien que non risqué, il est basé sur 3 phases arrêtées dans le contrat : 2 phases en taux fixe et une à taux variable classique. Il n'y a pas d'effet de levier.

III. Budget annexe Tramway

Exploitation		
	Votés 2023	CA 2023
TOTAL DEPENSES EXPLOITATION	218 400,00	54 994,26
TOTAL RECETTES EXPLOITATION	218 400,00	55 971,34
Solde Exploitation sans résultat	-	977,08
Reprise résultat N-1		
Excédent d'exploitation	-	977,08

Investissement		
	Votés 2023	CA 2023
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 192 103,00	3 999 574,34
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	4 326 554,18	3 384 083,78
Solde I sans RAR	134 451,18	- 615 490,56
Reprise résultat N-1	290 825,22	290 825,22
Solde I avec Résultat	425 276,40	- 324 665,34
Solde RAR		440 428,00
Excédent d'Investissement	425 276,40	115 762,66
RESULTAT DE CLOTURE	425 276,40	116 739,74

Le budget annexe TRAM assure le financement du Tramway sur la commune de Saint-Julien-en-Genevois. Après plusieurs années en attente, les travaux du tram ont été lancés au dernier trimestre 2022.

Les travaux de dévoiement de réseaux ont été réalisés sur 2023 ainsi que des travaux touchant à l'éclairage.

Les acquisitions foncières dans le cadre de ce projet ont été réalisées à hauteur de 248 k€ (409 k€ étaient prévus) et les honoraires et travaux d'infrastructures préparatoires se sont élevés à 3 727 k€ pour 4 000 k€ prévus.

Pour 2024, les travaux sont à nouveau interrompus. La collectivité est dans l'attente du règlement des litiges côté suisse pour relancer l'opération.

IV. Budget annexe Zones d'Activités Economiques (ZAE)

	CA 2022	CA 2023
Recettes d'exploitation	12 171,14 €	22 471,07 €
Dépenses d'exploitation	2 461,30 €	12 787,01 €
Solde d'exploitation	9 709,84 €	9 684,06 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	<i>15 593,45 €</i>	<i>0,00 €</i>
RESULTAT d'exploitation	25 303,29 €	9 684,06 €
Recettes d'investissement	1 046 305,58 €	137 887,86 €
Dépenses d'investissement	423 959,67 €	893 801,36 €
Solde d'investissement	622 345,91 €	-755 913,50 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	<i>178 716,74 €</i>	<i>801 062,65 €</i>
RESULTAT d'investissement (sans RAR)	801 062,65 €	45 149,15 €
Solde des restes à réaliser	- 769 834,19 €	-33 010,02 €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)	31 228,46 €	12 139,13 €
RESULTAT DE CLOTURE	56 531,75 €	21 823,19 €

Le budget annexe ZAE assure le financement de l'aménagement des nouvelles zones d'activité et l'extension des anciennes (580 k€ d'acquisitions foncières, 17 k€ d'études et 296 k€ de travaux). Il est financé par une subvention d'équilibre du budget principal (105 k€).

En 2023, ce budget a bénéficié du report de son résultat d'investissement 2022 pour sa totalité, soit 801 k€ ce qui a permis d'alléger la subvention depuis le budget principal.

V. Budget annexe ZAC (zone d'aménagement concertée) de Cervonnex

	CA 2022	CA 2023
Recettes d'exploitation	- €	- €
Dépenses d'exploitation	- €	- €
Solde d'exploitation	- €	- €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	<i>180 328,68 €</i>	<i>- €</i>
RESULTAT d'exploitation	180 328,68 €	- €
Recettes d'investissement	- €	180 328,68 €
Dépenses d'investissement	- €	720 000,00 €
Solde d'investissement	- €	- €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	<i>1 623 273,17 €</i>	<i>1 623 273,17 €</i>
RESULTAT d'investissement (sans RAR)	1 623 273,17 €	1 083 601,85 €
Solde des restes à réaliser	- €	- €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)	1 623 273,17 €	1 083 601,85 €
RESULTAT DE CLOTURE	1 803 601,85 €	1 083 601,85 €

Le budget annexe ZAC de Cervonnex est consacré l'aménagement de l'Ecoparc de Cervonnex. Doté d'une comptabilité de stocks, son but est l'achat de terrains, les aménager et les revendre.

Les frais engagés par l'aménageur Teraactem en 2023 ont été couverts à hauteur de 720 k€.

Pour 2024, la CCG a conclu une convention avec Teractem afin de poursuivre les travaux de rénovation des locaux souscrits et qui ont été impactés par des hausses de taux d'intérêts liées au contexte économique actuel.

VI. Budget annexe Transports

Le budget annexe Transports assure le financement du transport à la demande. En 2023 le coût du service s'élève à 78 k€ à contre 81 k€ en 2022. Il est financé par une subvention d'équilibre du budget principal.

	CA 2022	CA 2023
Recettes d'exploitation	80 844,46 €	77 680,96 €
Dépenses d'exploitation	80 844,46 €	77 680,96 €
Solde d'exploitation	- €	- €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	- €	- €
RESULTAT d'exploitation	- €	- €
Recettes d'investissement	539,00 €	539,00 €
Dépenses d'investissement	- €	- €
Solde d'investissement	539,00 €	539,00 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	1 078,00 €	1 617,00 €
RESULTAT d'investissement (sans RAR)	1 617,00 €	2 156,00 €
Solde des restes à réaliser	- €	- €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)	1 617,00 €	0 €

Les dépenses d'investissements correspondent aux amortissements de l'exercice.

VII. Budget annexe Locaux Europa

	CA 2022	CA 2023
Recettes d'exploitation	26 086,67 €	- €
Dépenses d'exploitation	34 739,11 €	36 601,43 €
Solde d'exploitation	- 8 652,44 €	- 36 601,43 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	48 326,66 €	39 674,22 €
RESULTAT d'exploitation	39 674,22 €	3 072,79 €
Recettes d'investissement	19 776,49 €	19 911,47 €
Dépenses d'investissement	2 024,77 €	- €
Solde d'investissement	17 751,72 €	19 911,47 €
<i>Reprise Résultat N-1</i>	212 938,89 €	230 690,61 €
RESULTAT d'investissement (sans RAR)	230 690,61 €	250 602,08 €
Solde des restes à réaliser	- €	- €
RESULTAT d'investissement (avec RAR)	230 690,61 €	250 602,08 €
RESULTAT DE CLOTURE	270 364,83 €	253 674,87 €

Le budget annexe Locaux Europa assurait la gestion locative des locaux situés dans le bâtiment Europa sur la zone d'ArchParc. Ce dernier est désormais occupé par les services de la collectivité (déchets, transition écologique et petite enfance) ; il ne produit donc plus de loyers.